

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019



MCCAY DUFF LLP

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 LAURIER AVE., WEST, 6TH FLOOR
OTTAWA, ON, K1P 5J3
TEL: 1 (613) 236-2367
1 (800) 267-6551
FAX: 1 (613) 236-5041
EMAIL: info@mccayduff.com
WEB: www.mccayduff.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant
et la restauration des biens culturels.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne des sports en fauteuil roulant et la restauration des biens culturels (l'«Association»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2019, ainsi que ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Association tire des revenus de collecte de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des collectes de fonds reçues, des produits nets et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, et aux actifs et de l'actifs nets - sans restrictions au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

.../2



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Syndicat;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario),
le 20 juin 2019.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	388 164 \$	410 575 \$
Accounts receivable	77 314	70 978
Inventory	8 294	-
Prepaid expenses	<u>62 485</u>	<u>119 872</u>
	<u><u>536 257</u></u> \$	<u><u>601 425</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	82 569 \$	143 377 \$
Apports reportés (note 6)	<u>34 500</u>	<u>-</u>
	117 069	143 377
ACTIFS NETS		
SANS RESTRICTIONS	319 188	358 048
FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT (note 4)	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>419 188</u>	<u>458 048</u>
	<u><u>536 257</u></u> \$	<u><u>601 425</u></u> \$

Approuvé au nom du Conseil:

Catherine Cadieux

Administrateur

Laurel Crosby

Administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTAT DES ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIFS NETS - SANS RESTRICTIONS		
Solde au début de l'exercice	358 048 \$	306 554 \$
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	<u>(38 860)</u>	<u>51 494</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>319 188 \$</u>	<u>358 048 \$</u>
ACTIFS NETS - FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT		
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>100 000 \$</u>	<u>100 000 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Sport Canada Contributions (note 5)	591 500 \$	541 500 \$
À nous le podium (note 5)	1 011 649	1 006 500
À nous le podium - d'innovations pour l'or (note 5)	-	24 657
Association canadienne des entraîneurs (note 5)	4 110	5 000
Comité paralympique Canadien (note 5)	89 928	7 500
Collecte de fonds	466 720	521 851
Frais d'inscription	69 968	98 500
Événements	420	19 026
Autre (note 8)	<u>17 258</u>	<u>113 167</u>
	2 251 553	2 337 701
 CHARGES		
Opérations du bureau national	285 583	266 848
Services aux membres	25 014	182 979
Représentation internationale	29 595	8 931
Communications	155 500	128 489
Commercialisation	231 345	252 000
Bridging The Gap	193 044	197 063
Programmation sportive	<u>1 370 332</u>	<u>1 249 897</u>
	<u>2 290 413</u>	<u>2 286 207</u>
 PRODUITS (CHARGES) NET (NETTES) POUR L'EXERCICE	 <u>(38 860)\$</u>	 <u>51 494 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2019

1. ORGANISME

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant est un organisme national qui représente les athlètes en fauteuil roulant. Le but de l'organisme est de promouvoir l'excellence et de développer des opportunités dans le sport en fauteuil roulant.

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant est constituée en corporation en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est enregistrée comme association sportive amateur. L'Association est à but non lucratif, il est exempté d'impôts. L'Association a déposé pour la prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et la prorogation a été approuvé le 4 Decembre 2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Association sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et apports. Les subventions et apports affectées sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les restrictions liées sont réglées. Les subventions et apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Association se sert des services offerts par un organisme professionnel de collecte de fonds. Cet organisme collecte des fonds de la part de l'Association, accumule les fonds et fait des versements périodiques, nets des dépenses, à l'Association. La politique de l'Association est de comptabiliser le montant net reçu comme revenu de la période durant la période où il est reçu.

Tout les autres revenus est reconnue lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçus de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport aux dépenses de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à une vérification par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord des termes et conditions spécifiques. Selon cet accord, les montants sont remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année où Sport Canada demande les redressements.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE (suite)

(b) Stocks

Les stocks comprennent des articles de revente et sont évalués à la moindre valeur (coût - valeur de remplacement).

(c) Instruments financiers

Les instruments financiers l'Association se composent de l'encaisse, comptes à recevoir et des créditeurs et frais courus.

Évaluation

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

L'Association évalue ultérieurement tous secs actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

(d) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(e) Services de bénévole

L'Association reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2019

3. RISQUE FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DES RISQUES

La direction est d'avis que l'Association n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêt, de liquidité, de marché ou de change résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un client manque à ses obligations contractuelles résultant en une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. L'Association effectue une évaluation de crédit continue de la condition financière de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association obtient également des dépôts de ses clients, au besoin, afin d'atténuer le risque de crédit. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

Le risque de change est l'exposition des résultats de l'Association qui découle des fluctuations des taux de change. L'Association est exposée au risque de change grâce à un contrat permanent liées aux services de coaching avec un non-résident du Canada et de ses transactions avec d'autres organisations internationales. L'Association organise des devises pour minimiser l'exposition de ces transactions. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

4. ACTIFS NETS - FOND DE RÉSERVE INTERNE RESTREINT

Le conseil d'administration a établi un fond de réserve au montant de 100 000 \$ qui représente leur estimé des coûts pour six mois de frais d'opérations anticipés. Ce fond de réserve a été mis en place pour soutenir les frais d'opérations de l'association advenant l'interruption de son financement ou de toutes autres circonstances extraordinaires.

5. COMMANDITES ET SUPPORT FINANCIER

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant reconnaît le support du Sport Canada, À nous le podium, Association canadienne des entraîneurs, le Comité paralympique canadien, 49 Bespoke Inc. et Hollister.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2019

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont réservés pour être utilisé dans des exercices postérieurs.

	<u>Solde - au début de l'exercice</u>	<u>Constatés à titre de produits au cours de l'exercice</u>	<u>Recues au cours de l'exercice</u>	<u>Solde - à la fin de l'exercice</u>
2019 championnats de rugby en fauteuil roulant nationale	-	\$ -	\$ 4 500	\$ 4 500
Au-delà limites - programme national de Tennis Canada	<u>-</u>	<u>40 000</u>	<u>70 000</u>	<u>30 000</u>
	<u>-</u>	<u>\$ 40 000</u>	<u>\$ 74 500</u>	<u>\$ 34 500</u>

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Cet état n'a pas été préparé puisque toutes l'information appropriée est évidente avec les autres états financiers.

8. AUTRES REVENUS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Intérêts - investissements	5 203 \$	4 113 \$
Cotisations annuelles - membres	4 500	5 000
Officials development fees	4 100	2 982
Recettes diverses	3 380	5 433
Autres frais de développement	75	245
Les célébrations 70-50-40	<u>-</u>	<u>95 394</u>
	<u>17 258</u> \$	<u>113 167</u> \$